



### **Cotty Vivant et Franklin sur le mariage Optic 2000 - Lissac**

Le rapprochement des deux chaînes d'optique Optic 2000 et Lissac qui a été achevé fin décembre a donné naissance à deux sociétés. La première a été constituée en vue de regrouper la marque et la trentaine de franchises Lissac et est détenue à 70 % par Optic Evolution (Optic 2000) et à 30 % par Frères Lissac. La seconde abrite les 28 succursales Lissac et est propriété de Lissac Frères à hauteur de 70 %, d'Anne-Marie Darnaud, belle-sœur d'Evelyne Lissac à hauteur de 10 %, et d'Optic Evolution pour les 20 % restants. Il a en outre été prévu qu' Optic Evolution pourra prendre 100 % du capital de Lissac dans cinq ans.

Le cabinet *Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral* (*Thierry Cotty, Matthieu Grollemund et Audrey Megret* en corporate, *Antoine Vivant, Florence Froment-Meurice* en social) a conseillé Frères Lissac. Optic Evolution était conseillé par *Franklin* (*Alexandre Marque, Jean-Christophe Bouchard, Kai Volpel*).